



Recherche en un coup d'œil

Exposition aux traumatismes chez les délinquantes : Examen de la littérature

MOTS CLÉS : *délinquantes, traumatisme, trouble de stress post-traumatique (TSPT)*

Ce que cela signifie

Étant donné les taux élevés de traumatisme parmi les délinquantes et la preuve selon laquelle le soutien dans ce domaine donne des résultats positifs, un traitement axé sur les traumatismes devrait être mis à la disposition des femmes ayant des antécédents en matière de violence physique et sexuelle ou ayant vécu d'autres expériences traumatisantes. À noter que tous les programmes pour délinquantes du Service correctionnel du Canada (SCC) tiennent compte des traumatismes; de plus, le SCC offre le Programme *Survivantes de traumatismes et d'actes de violence*, qui fournit des services de counseling aux délinquantes afin de les aider à composer avec les problèmes liés aux traumatismes. Bien que les participantes au programme aient déclaré en avoir tiré profit, des recherches de suivi à long terme et approfondies pourraient appuyer davantage la poursuite de celui-ci.

Ce que nous avons constaté

Notre examen de la littérature nous a permis de constater que même si plusieurs délinquants, hommes et femmes, ont été exposés à des traumatismes, les taux sont supérieurs chez les femmes. Ces dernières sont aussi plus susceptibles de présenter des symptômes de trouble de stress post-traumatique (TSPT) de plus grande intensité, lesquels peuvent apparaître à la suite d'une exposition à un événement traumatisant. On a établi un lien entre le TSPT et d'autres troubles psychiatriques, notamment la dépression majeure, les troubles de toxicomanie au cours de la vie, le trouble de la personnalité limite ainsi que le comportement autodestructeur (ou l'automutilation).

On a avancé que la toxicomanie et le comportement autodestructeur constituaient des réponses inadéquates aux expériences traumatisantes ou au TSPT. En effet, les drogues et l'alcool sont souvent utilisés pour composer avec l'exposition à des traumatismes et les symptômes de TSPT, mais ils risquent d'aggraver le problème et d'exacerber les symptômes de TSPT. Plusieurs études ont également démontré l'existence d'un lien entre les traumatismes antérieurs et l'automutilation, puisque la majorité des délinquantes qui avaient déclaré s'être mutilées avaient aussi vécu de la violence sexuelle, psychologique ou physique. Les délinquantes ayant des antécédents en matière d'automutilation ont souvent affirmé l'avoir fait pour composer avec le problème, libérer des émotions négatives ou réagir à des émotions négatives découlant de l'exposition à des traumatismes.

Bien que les recherches n'aient pas démontré de lien de cause à effet entre l'exposition à des traumatismes et la

criminalité ultérieure, il existe tout de même une relation étroite entre l'exposition à des traumatismes et le comportement délinquant des femmes. On a constaté que la prestation d'un soutien et d'un traitement pour aider les participantes à composer avec l'exposition à des expériences potentiellement traumatisantes leur permettaient de mieux bénéficier des programmes correctionnels qui ciblent les facteurs de risque criminogènes tels que la toxicomanie et que, en conséquence, ils pouvaient réduire la probabilité de récidive.

Les évaluations des traumatismes et les programmes de traitement axé sur les traumatismes ont eu une incidence positive sur les délinquantes – réduction des symptômes de traumatisme, de la toxicomanie et du taux de récidive, meilleure adaptation au milieu carcéral, etc. –, mais d'autres recherches s'imposent pour en déterminer l'efficacité globale.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Depuis quelques années, la relation entre l'exposition à des traumatismes et la criminalité fait l'objet d'une attention accrue, surtout en ce qui a trait aux délinquantes. Les recherches sur les traumatismes peuvent venir à l'appui des interventions liées à la santé mentale.

Ce que nous avons fait

Nous avons effectué un examen de la littérature sur l'expérience de traumatismes et les construits connexes, notamment le TSPT, le comportement autodestructeur et la toxicomanie. En outre, nous avons examiné plusieurs outils d'évaluation servant à analyser l'exposition à des traumatismes et le TSPT chez les délinquantes afin d'en fournir une description et de donner des exemples d'études dans lesquelles ils ont servi. Certains programmes de traitement axé sur les traumatismes ont également été passés en revue pour en évaluer les résultats.

Pour de plus amples renseignements

Tam, K. et Derksen, D. (2014). *Exposition aux traumatismes chez les délinquantes : Examen de la littérature* (Rapport de recherche n° R333). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF ou pour toute autre demande de renseignements, veuillez communiquer avec la [Direction de la recherche](#) par courriel ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez aussi consulter le site Web pour obtenir la liste complète de nos publications de recherche.